

Votants : 78

Convocation du Conseil d'Agglomération :  
le 8 novembre 2021

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 15 novembre 2021

### FINANCES ET FISCALITÉ - CLÔTURE DU BUDGET EAU POTABLE SEVC

#### Titulaires présents :

Stéphanie ANTIGNY, Jérôme BALOGE, Annick BAMBERGER, Jeanine BARBOTIN, Ségolène BARDET, Fabrice BARREAULT, Daniel BAUDOUIN, Valérie BELY-VOLLAND, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, Cédric BOUCHET, Yamina BOUDAHMANI, Christian BREMAUD, Sophie BROSSARD, Françoise BURGAUD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Alain CHAUFFIER, Clément COHEN, Olivier D'ARAUJO, Thierry DEVAUTOUR, Jean-Pierre DIGET, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, François GIBERT, Cathy Corinne GIRARDIN, Anne-Sophie GUICHET, François GUYON, Thibault HEBRARD, Christine HYPEAU, Florent JARRIAULT, Nadia JAUZELON, Yann JEZEQUEL, Gérard LABORDERIE, Anne-Lydie LARRIBAU, Alain LECOINTE, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Alain LIAIGRE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Bastien MARCHIVE, Sébastien MATHIEU, Dany MICHAUD, Marie-Paule MILLASSEAU, Marcel MOINARD, Aurore NADAL, Frédéric NOURRIGEON, Michel PAILLEY, Eric PERSAIS, Claire RICHECOEUR, Corinne RIVET BONNEAU, Agnès RONDEAU, Noëlle ROUSSEAU, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Mélina TACHE, Séverine VACHON, Yvonne VACKER, Nicolas VIDEAU, Florence VILLES.

#### Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Jean-Michel BEAUDIC à Christian BREMAUD, Jacques BILLY à Johann SPITZ, Sophie BOUTRIT à Nicolas VIDEAU, Gérard EPOULET à Yann JEZEQUEL, Guillaume JUIN à Christine HYPEAU, Lucien-Jean LAHOUSSE à Jérôme BALOGE, Elmano MARTINS à Dominique SIX, Philippe MAUFFREY à Séverine VACHON, Lucy MOREAU à Elisabeth MAILLARD, Rose-Marie NIETO à Florence VILLES, Franck PORTZ à Sophie BROSSARD, Nicolas ROBIN à François GUYON, Philippe TERRASSIN à Romain DUPEYROU, Lydia ZANATTA à Marie-Paule MILLASSEAU.

#### Titulaire absente suppléée :

Marie-Christelle BOUCHERY par Patrice VIAUD.

#### Titulaires absents :

François BONNET, Patricia DOUEZ, Richard PAILLOUX.

#### Titulaire absente excusée :

Sophia MARC.

Président de séance : Jérôme BALOGE

Secrétaire de séance : Dominique SIX

## COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

### CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 15 NOVEMBRE 2021

#### FINANCES ET FISCALITÉ - CLÔTURE DU BUDGET EAU POTABLE SEVC

Monsieur **Thierry DEVAUTOUR**, Vice-Président Délégué, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L.2224-1-1 à L.2224-2 ;

Vu la nomenclature budgétaire et comptable M49 relative aux services publics industriels et commerciaux Eaux et Assainissement ;

Vu la date d'achèvement du contrat de Délégation de Service Public (DSP) avec la SAUR au 31/12/2021 ;

Considérant que les activités sont reprises par le budget EAU géré sous régie à autonomie financière (SEV) ; que ce regroupement sous budget EAU unique assurera la gestion, la distribution, la production de l'eau pour l'ensemble du territoire des communes de l'Agglomération hormis les communes couvertes par le SECO, le SERTAD et le Syndicat 4B.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Autorise la clôture du budget annexe M49 « Service des Eaux de la Vallée de la Courance » géré sous DSP au 31/12/2021 ;
- Approuve la reprise des résultats de la section de fonctionnement et d'investissement du budget annexe « Service des Eaux de la Vallée de la Courance » au sein du budget principal de la CAN, sans y intégrer les restes à réaliser qui sont transférés directement au budget annexe EAU sous régie à autonomie financière ;
- Approuve le transfert de ces résultats antérieurs du « Service des Eaux de la Vallée de la Courance », enregistré sur le budget principal, auprès du Budget EAU sous régie à autonomie financière par opération d'ordre budgétaire ;
- Approuve l'intégration de l'actif (le patrimoine) et du passif (les emprunts et subventions en cours) dans le budget principal avant transfert au sein du budget Eau sous régie à autonomie financière ;
- Autorise le comptable public à procéder à l'intégration des comptes du budget annexe dans le budget principal par opérations d'ordre non budgétaires ;

- Autorise le Président ou le Vice-Président Délégué à signer tout document nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Le Conseil d'Agglomération adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 78

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

**Thierry DEVAUTOUR**

**Vice-Président Délégué**